

Mai 2026 - Tribune N°1

Groupe Majoritaire « Continuons avec vous pour Saran »

Pas d'augmentation des taux d'imposition communaux en 2026. Le conseil municipal a approuvé le 10 avril dernier la reconduction pour cette année à l'identique des trois taxes perçues par la Ville. Le taux de taxe foncière sur les propriétés bâties reste donc fixé à 48,26% (54,52% avec les taxes métropolitaines). Saran présente aujourd'hui le plus faible taux de taxe foncière de toutes les villes de plus de 10 000 habitant-es de la métropole orléanaise. Dès le premier conseil municipal, notre groupe a donc tenu un de ses principaux engagements électoraux.

Requalification des mails d'Orléans : Serge Grouard s'entête ! Sitôt réélu à la tête d'Orléans Métropole, le maire d'Orléans a fait adopter dans la précipitation son projet d'extension de Place d'Arc, de suppression de la gare routière TAO ainsi que du plan incliné actuel vers la rue de la République et du creusement d'un parking souterrain en remplacement de l'actuelle trémie du boulevard Jean-Jaurès. Bien que repoussée en juin dernier par le conseil métropolitain, Serge Grouard s'obstine donc à imposer cette dispendieuse opération, certes légèrement modifiée mais uniquement « orléano-orléanaise » et estimée à 73 millions d'euros. Or, la dette d'Orléans Métropole approche désormais les 700 millions d'euros en raison des coûts non maîtrisés de la construction de CO'Met et de la ZAC Porte Madeleine. De plus, des travaux très lourds de remplacement ou de réhabilitation des rames de tramway de la ligne A sont nécessaires. A l'évidence, cette requalification très contestée des mails va nuire aux investissements pourtant urgents dont toute l'agglomération a besoin. Citons, rien que pour Saran, la rénovation des nombreuses routes dégradées telles que l'ancienne Route de Chartres, la rue Passe Debout ou la rue de l'Orme au Coin, la création d'un transport en commun en site propre depuis la station « Libération » ou encore le développement des pistes cyclables, avec la liaison structurante jusqu'à La Source qui n'a toujours pas été mise en œuvre depuis l'adoption en 2019 du Plan Vélo métropolitain. Les 4 élu-es de notre groupe ont donc voté contre ce projet « Place d'Arc – Mails », tandis que, sans surprise, le nouvel élu saranais d'extrême-droite a apporté sa voix à Serge Grouard.

Les élus et élus de la majorité municipale : Kamel Abdelmalek, Claire Agudo, Patricia Biyiha-Bikondi, Alexis Boche, Fabrice Boisset, Aziza Chair, Philippe Dolbeault, Sylvie Dubois, Amine El Amri, Aurélien Foucret, Christian Fromentin, Matthieu Fuscien, Mathieu Gallois, Catherine Hamon, Thomas Kasprzak, Christelle Mandon, François Mamet, Hélène Mingasson, Avelina Raluy-Savoy, Olivier Renou, Sophie Rochelle, Eliette Roquain, Romain Suzzarini, Guglielmina Toro et Rachelle Trioreau.

Retrouvez-nous sur les réseaux sociaux et sur : www.continuonspoursaran.fr